

## Le mot de la fin

*Claude Gaudreau, coordonnateur du SEECR*

J'aimerais vous dire le plaisir et la fierté que j'ai eus de vous représenter à titre de coordonnateur du SEECR. Je termine un mandat marqué par trois années tumultueuses à la FAC (Fédération autonome du collégial). Ce tumulte prendra fin à l'automne avec la dissolution de la fédération. Nous aurons donc à prendre, rapidement après la rentrée du mois d'août, une décision quant à la future affiliation de notre syndicat. Il s'agira d'une décision majeure à laquelle nous devons réfléchir et dont nous devons discuter ensemble.

Par contre, à Rimouski, ces trois années ont été marquées de belles actions syndicales : la Grève travaillée du premier mai 2007; l'obtention de places syndicales à la Table interordres du Bas-Saint-Laurent; l'entente sur la RAC (reconnaissance des acquis et des compétences), etc.

Au cours des prochaines semaines, je vous souhaite à toutes et tous de prendre un sain recul en regard de votre tâche d'enseignant, de voir avec fierté le travail effectué au cours de l'année qui s'achève et de vivre la satisfaction du devoir accompli. □

Nous vous souhaitons les plus belles vacances de votre vie; que vous alliez explorer le vaste monde ou restiez ici pour cultiver votre jardin, l'essentiel est de vous offrir le luxe inouï d'arrêter le temps et de vivre intensément tous les petits bonheurs de l'été. Nous vous offrons deux chansons à écouter avant de quitter le collège, vous pouvez les entendre à ces adresses : [www.youtube.com/watch?v=4UcTZw6FXTo](http://www.youtube.com/watch?v=4UcTZw6FXTo) et [www.youtube.com/watch?v=olOQEdtqpn4](http://www.youtube.com/watch?v=olOQEdtqpn4)



## Avenir de la FAC et avenir du SEECR

### Retour sur le CIE et l'AF

*Jacqueline Chénard, responsable des communications*

Les représentantes et représentants des syndicats locaux réunis en CIE (Conseil intersyndical extraordinaire) le mardi 26 mai ont constaté, en prenant connaissance des résultats de la consultation sur l'avenir de la FAC (Fédération autonome du collégial), l'impossibilité de maintenir celle-ci en vie : après le départ des syndicats du personnel enseignant du Collège de Dawson et de la Baie-des-Chaleurs, le Syndicat du personnel enseignant du Collège de Vanier a annoncé son intention de demander la dissolution de la Fédération et André-Laurendeau est allé dans le même sens. Ici même à Rimouski, nous avons signalé notre intention d'explorer la voie d'une nouvelle fédération en association avec les syndicats FEC et avons également adopté une proposition visant la dissolution de la FAC. D'autres collèges avaient formulé comme condition de leur adhésion à la FAC qu'on continue d'y trouver un nombre de membres suffisant pour assurer sa viabilité, situation qui de toute évidence ne s'est pas concrétisée.

Devant ce constat, l'Assemblée fédérative tenue le mercredi 27 mai a convenu de convoquer en septembre prochain une assemblée de dissolution de la FAC.

D'ici là, un comité de trois personnes – Guy Desmarais, Richard Lefebvre et Yves Ouellet – assurera les suivis pour les questions financières, pour les relations de travail et les assurances. Il planifiera également la dissolution et la liquidation des actifs en s'assurant que ces opérations se fassent dans le respect des règles et des lois.

Dans ce contexte, le SEECR a choisi, pour sa part, d'organiser une rencontre entre les syndicats FAC intéressés à discuter d'une nouvelle fédération et les représentants de la FEC-CSQ. Déjà neuf syndicats ont manifesté leur intérêt à participer à cette discussion et d'autres pourraient se joindre au groupe avant la tenue de la rencontre qui aura lieu à Québec le jeudi 11 juin prochain. Cette rencontre devrait conduire à la mise en place d'un comité de travail pour élaborer les statuts d'une nouvelle fédération et planifier son assemblée de fondation. Elle permettra aux syndicats issus de la FAC et de la FEC d'exposer leurs points de vue sur les valeurs syndicales et les principes de fonctionnement à défendre dans cette nouvelle fédération. Avant l'étape de la fondation, chacune des Assemblées générales devra se prononcer sur son affiliation. □

## Assemblée générale annuelle du 3 juin 2009

Jacqueline Chénard, responsable des communications

### Avenir du SEECR

Compte tenu des décisions prises et des avenues réitérées par nos membres lors des deux assemblées précédentes et après une courte discussion, les membres présents ont rejeté à l'unanimité une proposition demandant que le Comité exécutif participe également à une rencontre avec des représentants de la FNEEQ-CSN (voir texte précédent sur l'avenir de la FAC).

### Entente sur la RAC

Les membres présents ont adopté à la majorité le projet d'entente laborieusement élaboré par le Comité exécutif du SEECR, le Service de la formation continue, la direction des Services éducatifs et la direction du Service des ressources humaines. Les pourparlers autour de cette entente ont duré des mois. Celle-ci n'est pas parfaite et demeure contrainte par les principes ministériels régissant le processus de RAC (reconnaissance des acquis et des compétences) - principes fort discutables, mais sur lesquels il est impossible de revenir dans une négociation d'entente locale. Cela dit l'entente à laquelle nous sommes parvenus a l'avantage de baliser clairement le processus et d'assurer, grâce à une annexe définissant les taux de rémunération,

un traitement équitable aux enseignantes et enseignants participant à toutes les étapes du processus.

En tant que syndicat et en tant que groupe professionnel enseignant, nous avons le choix de boycotter le processus de RAC, parce que nous ne sommes pas d'accord avec ses visées, ou de garder un minimum de contrôle en le balisant.

Vous trouverez, en document attaché à la version électronique de cette *Riposte*, le texte de l'entente.

### Cartes à puce : elles sont prêtes

Plusieurs enseignantes et enseignants nous ont questionnés tout au long du trimestre d'hiver sur ce qu'il advenait des cartes à puce, utilisables à la Coop du cégep, censées remplacer les chèques de 7,50 \$ ou 15 \$ que nous recevions aux trimestres d'automne et d'hiver pour notre matériel de bureau. Au début d'avril, elles étaient prêtes, mais il semble que leur distribution se soit avérée plus compliquée que la direction des Services corporatifs ne l'anticipait. On a finalement trouvé une solution : elles sont disponibles au bureau de Brigitte Chrétien, adjointe administrative pour l'imprimerie (bureau D-042) depuis le mercredi 3 juin ►

### ► Assemblée générale annuelle

(pour l'année scolaire 2008-2009). Nous avons droit à 20 \$ par trimestre. On nous a expliqué que les cartes pour le trimestre d'automne 2009 seraient distribuées en septembre de cette année.

Nous rappelons aux nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants qu'ils ont également droit à un « remplissage » périodique de leur carte de photocopie – au même bureau – le montant versé en ces occasions est fixé par leur département. Il est à noter que certaines et certains ne se sont jamais prévalu de ce droit. □

### Agenda

#### Juin 2009

- 11 : Rencontre avec la FEC
- 12 : Fin de disponibilité du personnel enseignant

#### Août 2009

- 17 : Rentrée du personnel enseignant
- 25 : Début des cours
- 28 : Conseil intersyndical extraordinaire

#### Septembre 2009

- 25 : Assemblée fédérative de dissolution

## S.O.S. Radio-Canada

Un groupe dont le porte-parole est le comédien Julien Bilodeau a lancé une campagne de soutien à la société Radio-Canada, dont l'avenir est sérieusement compromis par les récentes coupures à visées idéologiques du gouvernement Harper. On peut participer à cette campagne en se rendant à l'adresse web suivante : [www.sosradiocanada.org](http://www.sosradiocanada.org). □

## Fête de la reconnaissance par les pairs, le 3 juin 2009

Bonne retraite à nos collègues Normand Thérien (Techniques forestières), Lucien Roy (Informatique), Régine Valois (Techniques de bureautique), Michel Ross (Philosophie), Diane Côté (Mathématiques) et Damien Saint-Amand (Techniques forestières).



Voir d'autres photos en documents attachés à la version électronique de cette *Riposte*. □